

Mairie de Royon

Références à rappeler dans le rapport

3467

DÉPARTEMENT de la

Charente-Maritime

ARRONDISSEMENT de

Rochefort

CANTON de

ROYAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 Mars 1948 194

OBJET :

Hôpital

Ambulance

NOMBRE de

Conseillers municipaux ayant pris part au vote :

48028

DATE

de l'affichage, à la porte de la mairie, du compte rendu de la séance :

L'an mil neuf cent quarante huit, le 17 du mois de Mars, le Conseil Municipal de ROYAN s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ch. REGAZONI, Maire, en session { ordinaire / extraordinaire d'après convocations faites le 13 Mars 1948 194.

Présents : M. Regazoni Ch, Veyssièrè, M. Bouliouan, Prugnot, Melle Rikosky, MM. Baudet, Bouchet, Brotreau, Bujard Chollet, Counil, Domecq, Dufour, Guillaud, Jacquet, Moulins, Pouget, Reutin. Avoient donné pouvoir: M. Chazeaud à M. Bujard, M. Mon à M. Domecq, M. Métadier à M. Dufour

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bujard, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

L'actuelle ambulance, prise par la "Défense Passive" est devenue infirme de son mauvais état mécanique. On ne pourra longtemps éluder l'achat d'une nouvelle ambulance. La commission envisage de financer cet achat :

- 1° - Par une participation du MRS (dommage de guerre de l'ambulance détruite au cours du bombardement)
2° - par le produit de la vente du fourgon "Chevrolet" donné à la ville par les "Volontaires Français" et dont nous n'avons pas l'utilisation rationnelle.

Le Conseil approuve l'achat d'une ambulance et le financement envisagé et donne pouvoir à M. le Maire pour en poursuivre la réalisation.

3467 a la Préfecture le 6-4-48

